



FFBad

Fédération Française
de Badminton



**DIRECTIVES
TECHNIQUES
NATIONALES**

2014-2017

COMMENT LIRE LES DIRECTIVES TECHNIQUES NATIONALES

Les directives sont déclinées en plans d'actions, actions, indicateurs. La page de droite définit l'application nationale des directives. Les cadres de la fédération, de la direction technique nationale sont en charge de leur mise en place au niveau national. La page de gauche décline les directives au niveau territorial. Leur mise en place se fait par les cadres techniques sportifs en charge des territoires et par l'équipe technique régionale pilotée par le président de ligue et son coordonateur.

FFBaD

PRINCIPAUX ACRONYMES UTILISÉS

- CF : Championnat de France
- CE : Championnat d'Europe • CM : Championnat du Monde
- CTN : Conseiller Technique National
- DAN : Dispositif Avenir National • DAI : Dispositif Avenir Interrégional • DAD : Dispositif Avenir Départemental
- DER : Dispositif d'Entraînement Régional
- DTN : Directives Techniques Nationales
- DJ : Dispositif Jeunes
- EDF : Equipe de France
- EFB : Ecole Française de Badminton
- EN : Entraîneur National
- ETR : Equipe Technique Régionale
- FFH : Fédération Française Handisport • FFSA : Fédération Française du Sport Adapté
- OTN : Orientations Techniques Nationales
- PES : Parcours d'Excellence Sportive
- SER : Schéma d'Entraînement Régional
- SNE : Schéma National des Equipements
- CO : Convention d'Objectifs
- CQP : Certificat de Qualification Professionnelle • DE : Diplôme d'Etat • DES : Diplôme d'Etat Supérieur

PRÉAMBULE

Les **Directives Techniques Nationales** (DTN) ont pour ambition de mobiliser les compétences de tous les acteurs au service de chaque club, de chaque comité départemental, de chaque ligue régionale et de la fédération. Elles cherchent à prendre en compte les attentes de tous les pratiquants dans tous les contextes environnementaux. Ces institutions doivent être dans une dynamique coordonnée d'échanges et de complémentarités que les DTN vont structurer.

Les DTN renforcent le projet fédéral tout en mettant en avant l'expérience de tous, en acceptant les singularités de chaque région. Elles doivent contribuer à la dynamique territoriale. Elles sont le reflet du projet fédéral mettant en avant la performance et une projection structurée et pérennisée à horizon 2020. Ces performances attendues, cette projection s'appuient sur **les piliers de la professionnalisation, de la formation et des équipements**. L'action coordonnée induite par les DTN permettra le rayonnement du badminton Français et permettra une contribution forte aux missions de services publics que notre fédération peut porter.

Dans ce contexte, les DTN reflètent les actions du programme sport de la convention d'objectifs qui nous lie au ministère des sports. Les DTN doivent engendrer **créativité et initiative au sein du projet fédéral**, véritable cadre de fonctionnement, décliné localement. Elles sont les références de l'opérationnalité et de la lisibilité au sein du projet global.

Les présentes directives techniques nationales sont adressées, en application du décret n°2005-1718 du 28 décembre 2005 et de la circulaire du 28 janvier 2011, à tous les agents de l'Etat (EN, CTN) exerçant des missions de conseillers techniques sportifs placés auprès de la FFBaD, ainsi que sur l'ensemble des cadres salariés de la fédération et de ses organes déconcentrés.

Les DTN ont, au cours des précédentes olympiades, cadré mais également permis d'évaluer nos actions. Les DTN 2013/2017 s'inscrivent dans cette recherche d'efficacité née de la transparence des actions engagées et donc évaluables. La dynamique qu'elles engendrent doit nous porter vers l'échéance de médailles en 2016, au sein d'une fédération structurée autour des **trois piliers que sont la professionnalisation, les équipements, la formation** tout en portant les enjeux sociétaux que notre fédération est à même de porter pour la nation.

ACTION 1 AU NIVEAU NATIONAL

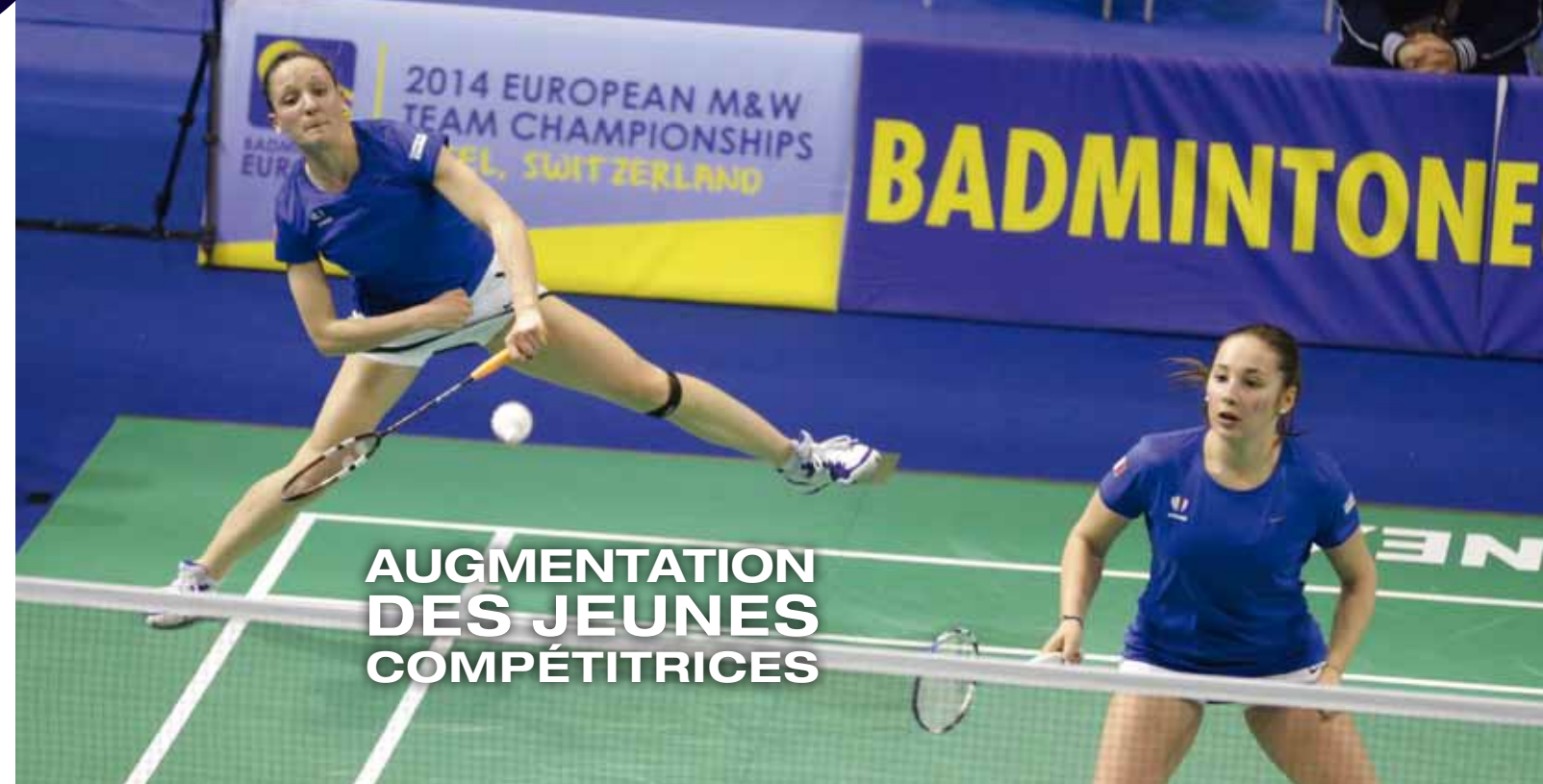
Au travers de l'action pour le plus grand nombre, la fédération, en plein accord avec les intentions ministérielles, cherche à promouvoir le badminton en favorisant la pratique de tous, en combattant les inégalités d'accès, en envisageant la pratique d'un badminton structuré pouvant mener à l'excellence.

DIRECTIVES	PLAN D' ACTIONS	ACTIONS	INDICATEURS
DIRECTIVE 1 Favoriser la licenciation et combattre les inégalités d'accès à la pratique	Plan de féminisation	Recenser les dirigeantes	Recensement établi
		Féminiser les contenus du DJ	Révision des contenus
		Initier une stratégie d'actions pour inciter la pratique des jeunes filles de moins de 9 ans dans les clubs	Recensement des bonnes pratiques
Accès aux handicapés	Mettre en œuvre les conventions FFH/FFSA	Différencier le modèle et le discours pédagogique - DJ - EFB - PES	Définition de contenus pédagogiques
		Structurer l'offre compétitive et l'évènementiel (CF)	Signature des conventions et nombre de formation cogérées Création d'un championnat de France parabad Nombre d'actions mises en place pour l'intégration Accompagnement et suivi de l'équipe de France parabad
Pratique dans les ZUS et ZRR	Soutenir les actions et les projets d'équipements en ZUS et ZRR Former les intervenants locaux	Nombre d'actions de formation/ Nombre de quartiers suivis Augmentation du nombre de licenciés en ZRR	

DIRECTIVE 2 Préparer le renouvellement de l'élite en favorisant pour le plus grand nombre un badminton porteur de promotion sportive	Dispositif National de Détection	Mettre en place DAN/DAI	Mise en place dans chaque interrégion et accompagnement du DAN
	Dispositif Jeunes	Aider à la signature des conventions USEP	Nombre de conventions signées
		Recherche partenariale DJ	Nombre de partenariats créés
	Clubs Avenir	Expérimenter et piloter le dispositif	Nombre de clubs
	Relations partenariales	Mettre en place les conventions USEP-EN	Signature de la convention et mise en place de rencontres USEP et de formation enseignant
Mettre en place les conventions UNSS/ UGSEL/FFSU		Signature de la convention et accompagnement sportif/ action de formation d'enseignant	
Promouvoir les orientations techniques chez les plus jeunes pratiquants	Suivi des conventions ETR	Finalisation des partenariats	
	Suivi des contenus des OTN par les clubs avenir	Diffusion des OTN aux clubs avenir et utilisation lors des partages avec le CTN	

DIRECTIVE 3 Contribuer à la structuration fédérale	Gestion de Relations Humaines	Participer au séminaire de la DTN	100% présents
		Coordonner et animer le réseau «Chefs de Projet» et projet	Nombre de réunions
		Coordonner et animer le réseau ETR et agents de développement	Nombre de réunions
	Réaliser le SNE	Formaliser et diffuser le SNE	SNE réalisé
		Attribuer le classement fédéral aux équipements utilisés par les clubs	Nombre d'équipements classés
	Définir de la stratégie du Plan Equipement	Formaliser les concepts de salles spécifiques	Format de salles spécifiques réalisées
Mettre en place une offre compétitive	Produire un schéma global de l'offre compétitive en cohérence avec le classement des joueurs -> pratique pour tous -> amenant à la performance	Définir une offre de pratique compétitive renouée	
Projeter par l'analyse	Analyser, formaliser diffuser la vie fédérale pour permettre la projection sur l'ensemble des secteurs de la vie fédérale	Nombre d'études réalisées	

DIRECTIVE 4 Favoriser le rayonnement International	Stratégie Internationale de la FFBaD	Mettre en place des événements internationaux récurrents	Suivi de la stratégie d'évènements internationaux
		Mettre en place le rayonnement de la France dans le réseau international (BWF, BE, COMEBA, Francophonie, Outre-Mer)	Nombre de dossiers



AUGMENTATION DES JEUNES COMPÉTITRICES

ACTION 1 EQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE

DIRECTIVES	PLAN D' ACTIONS	ACTIONS	INDICATEURS
DIRECTIVE 1 Favoriser la licenciation et combattre les inégalités d'accès à la pratique.	Plan de féminisation	Encourager l'accès des jeunes filles dans les clubs	Augmentation des jeunes licenciées
		Favoriser la participation des jeunes filles aux compétitions	Augmentation des jeunes compétitrices
	Accès aux handicapés	Impulser une politique locale favorisant la pratique des personnes en situation de handicap (Parabad, SA)	Piloter une campagne d'informations dans les clubs et favoriser l'acte compétitif mixte

DIRECTIVE 2 Préparer le renouvellement de l'élite en favorisant pour le plus grand nombre un badminton porteur de promotion sportive	Dispositif National de Détection	Mettre en œuvre le DA	Nombre de joueurs ayant participé au DAD
		Suivre DAD/DAR	Nombre de joueurs ayant participé au DAR
		Participer au DAI	Participer au DAI
	Dispositif Jeunes	Développer des passerelles avec le milieu scolaire (réforme et périscolaire) avec Ecoles de Bad	Nombre de double licenciés Nombre d'enseignants licenciés
		Impulser des stratégies pour le développement des EFB	Nombre d'EFB progression des flux dans le dispositif
	Clubs Avenir	Impulser la mise en place des Clubs Avenir	Nombre d'actions dans clubs suivis
Fédérations support	Mettre en place les conventions USEP-EN	Mise en place de rencontres USEP	

DIRECTIVE 3 Contribuer à la structuration fédérale	Gestion de Relations Humaines	Participer aux séminaires ETR et Formation	Nombre de journées
	Réaliser un SRE	Mettre en œuvre le guide méthodologique du SRE en concertation avec les acteurs locaux	SRE réalisé
		Informier sur les règles techniques fédérales et sur les équipements CNDS	Nombre de projets d'équipements
		Recenser les équipements des clubs	Nombre d'équipements recensés
Mettre en place une offre compétitive	Veiller à la cohérence de l'offre compétitive régionale (calendrier)	Calendrier réalisé	

ACTION 2 AU NIVEAU NATIONAL

Développement du sport de haut niveau. L'objectif de la FFBA est de renforcer l'excellence quelque soit le niveau de pratique et à chaque niveau d'organisation. Les dtm doivent nous permettre d'établir un ensemble d'actions permettant la préparation de nos meilleurs joueurs du moment et de notre relève future. La performance doit être valorisée et la volonté de performance doit habiter l'ensemble des cadres et ce tout au long du PES. L'Europe et l'obtention de podiums aux CE 2016 sont nos espaces de performances attendues.

DIRECTIVES	PLAN D' ACTIONS	ACTIONS	INDICATEURS		
DIRECTIVE 5 Progresser sur les compétitions internationales de référence	Définition globale de la stratégie de la performance	Concevoir Mettre en place Coordonner nationalement un PES porteur de performance	Reconnaissance institutionnelle		
		Concevoir Mettre en place Coordonner le suivi du secteur performance	Planification trimestrielle formalisée Programmation hebdomadaire formalisée et suivie dans son quotidien Planification d'une progression au ranking mondial		
	Etre performant avec nos élites de façon pérenne	Encadrement en compétition		Compte-rendu formalisé et diffusé des résultats et des commentaires Planification d'une progression au ranking mondial	
				Obtenir des résultats significatifs en Europe	Thomas et Uber Cup Europe Top 3/4 et se qualifier pour la phase intercontinentale Compétition mixte par équipe Top 8 en 2016 Aux CE individuel 2016 Podium en simple, 1/4 en double Aux JO 1/8 en simple, qualification sur un tableau de double
		Planification Programmation Entraînement de nos élites au sein des centres nationaux jeunes	Planification trimestrielle formalisée Programmation hebdomadaire formalisée et suivie dans son quotidien Renforcer la culture de haut niveau et de la gagne par la mise en place de stages avec sparrings en France et à l'étranger. Ouverture aux futurs potentiels des Pôles France Jeunes		
	Préparer notre relève à la performance	Obtenir des résultats significatifs en Europe		Mettre en œuvre une planification et une programmation coordonnée permettant d'obtenir des médailles européennes et des qualifications aux grandes manifestations internationales JOJ, JE, Jeux Med Intégrer à la culture de haut niveau et de performance les talents précoces identifiés dans les structures du PES Aux CE individuels jeunes : Médailles à chaque participation. Aux CE par équipe podium quelque soit la catégorie jeunes Aux CM individuel jouer à minima contre TDS Aux CM par équipe se positionner dans le Top 16	
				Soutenir l'action des DER et renforcer la culture de haut niveau	Nombre d'actions vers les DER
				Se doter d'outils favorisant la performance	Utilisation généralisée à toutes les catégories et structures du PES de l'appui tactique et formatif vidéo Optimisation du suivi paramédical sur les structures des pôles France
	Veiller à la performance				

DIRECTIVES	PLAN D' ACTIONS	ACTIONS	INDICATEURS
DIRECTIVE 6 Faciliter l'insertion socio-professionnelle des joueurs de badminton	Permettre l'insertion professionnelle des joueurs seniors	Répondre aux demandes individuelles	Aides financières individuelles Accompagner individuellement le parcours facilité S'assurer de l'insertion pro/post carrière
	Permettre l'insertion des joueurs «relève»	Permettre aux joueurs d'envisager le parcours atypique	Assurer les emplois du temps aménagés et les récupérations individualisées S'assurer de la réussite au bac
DIRECTIVE 7 Veiller aux maintiens des performances	Se doter d'outil d'appui à la performance	Mise en place d'une banque tactique vidéo	Usage individualisé des joueurs de la banque
	Se doter d'outil d'appui à l'analyse prédictive de la performance	Mise en place d'une banque d'analyse des différents outils	Positionner cette banque sur le site FFBA Diffuser nationalement aux acteurs du PES

RENFORCER LA CULTURE DE HAUT NIVEAU ET DE LA GAGNE

ACTION 2
EQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE

DIRECTIVES	PLAN D' ACTIONS	ACTIONS	INDICATEURS
DIRECTIVE 5 Progresser sur les compétitions internationales de référence	Etre performant avec nos élites	Permettre la reconnaissance de parcours différents au sein du PES	Apporter l'appui au CTN relais du PES
		Pôle Espoir	Nombre de joueurs postulant à l'entrée en pôle France
	Préparer notre relève à la performance	SER	Nombre de joueurs postulant à l'entrée en SER en pôle
		Suivre les collectifs de Ligue U11/U13	Nombre de journées de stage
		Participer aux stages et compétitions internationales U11/U13	Nombre de journées d'accompagnement
DIRECTIVE 6 Faciliter l'appréhension atypique du double projet en badminton des joueurs de badminton	Informé sur le double projet	Diffuser aux parents les parcours en bad	Nombre d'actions d'information
DIRECTIVE 7 Veiller à la veille de la performance	Veiller à la performance	Utilisation des outils proposés nationalement	Diffusion régionale des outils

ACTION 3 AU NIVEAU NATIONAL

Les directives menées au sein de l'action 3 ont pour objet la pratique d'un badminton porteur de santé. Préserver la santé des joueurs de badminton en assurant le suivi médical réglementaire, promouvoir des actions favorisant la santé pour le plus grand nombre par le badminton sont les ambitions de ce domaine.

DIRECTIVES	PLAN D' ACTIONS	ACTIONS	INDICATEURS
DIRECTIVE 8 Prévention du Dopage	Lutte contre le Dopage	Mettre en œuvre le plan de prévention et de lutte contre le dopage	Elaborer le plan de communication
		S'assurer de l'envoi du planning ministériel des joueurs ciblés à l'AFLD	100% des joueurs à jour
		S'assurer d'actions de formation vers les dirigeants / responsables / joueurs des DER sur la lutte contre le dopage	Nombre d'actions mises en place
DIRECTIVE 9 Protéger la santé du joueur de badminton	Suivi médical réglementaire	Gérer le suivi médical complet des sportifs classés	100% du suivi effectué chez les joueurs listés
	Accompagnement sanitaire des EDF	Gérer, organiser l'accompagnement médical et paramédical des EDF	100% des déplacements des équipes de France couvert par un appui médical ou paramédical
	Accompagnement paramédical kiné quotidien des centres nationaux	Actions planifiées des interventions	Réalisation d'un accompagnement paramédical hebdomadaire planifié des centres nationaux
DIRECTIVE 10 Promotion des pratiques saines	Pratique des plus de 50 ans	Produire le plan «SANTÉ» par la pratique du badminton à destination des plus de 50 ans	Diffusion auprès des ligues et nombre d'actions de formation menées Fidélisation des pratiquants de plus de 50 ans
	Prévention des maladies cardio vasculaire	Promotion des 10 règles d'or du badminton	Nombre d'actions d'information menées
	Pratique des anciens	Promouvoir une pratique s'inspirant du badminton en EHPAD	Nombre d'actions d'information menées
DIRECTIVE 11 Ethique et prévention des incivilités	Lutte contre l'Homophobie	Communiquer sur la Charte	Appropriation par les instances fédérales
		Faire appliquer la Charte sur les compétitions nationales	Nombre d'actions supports
	Lutte contre les violences	Informier et prévenir contre toutes les formes de violence en lien avec les officiels (JA, arbitres)	Nombre d'actions d'information menées
	Accompagnement à la réinsertion sociale	Pénétrer le milieu carcéral	Nombre d'actions menées



SUIVI MÉDICAL COMPLET DES SPORTIFS

ACTION 3 EQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE

DIRECTIVES	PLAN D' ACTIONS	ACTIONS	INDICATEURS
DIRECTIVE 8 Prévention du Dopage	Lutte contre le Dopage	Informier sur chaque compétition locale sur le dopage et les	Nombre de réunions
DIRECTIVE 9 Protéger la santé du joueur de badminton	Suivi médical complet des sportifs	S'assurer du suivi médical des athlètes classés «Espoirs»	Nombre d'athlètes suivis
DIRECTIVE 10 Promotion des pratiques saines	Pratique des plus de 50 ans	S'assurer de la mise en place des dispositifs nationaux dans les clubs	Nombre de clubs
DIRECTIVE 11 Ethique et prévention des incivilités	Lutte contre l'Homophobie	Informier sur la charte signée par la FFbAD	Nombre de temps d'information
		Faire appliquer la charte sur les compétitions locales	% de compétitions locales couvertes
	Lutte contre les violences	Informier et prévenir contre toutes les formes de violence dans le Badminton	Production et diffusion de documents

ACTION 4 AU NIVEAU NATIONAL

Au travers de Formabad, la FFBaD s'engage à promouvoir l'accompagnement formatif qualitatif pour répondre aux enjeux de l'encadrement des pratiquants. La structuration des formations couvre, l'encadrement de tous les publics et l'accompagnement des dirigeants dans leur rôle de bénévole au sein d'un réseau complexe et d'exigences institutionnelles. La FFBaD impulse la professionnalisation du badminton. La promotion des métiers du sport par Formabad s'attache à développer des savoir-faire et des savoir-être. Formabad est le pôle ressource pour toutes les actions de la formation fédérale.

DIRECTIVES	PLAN D' ACTIONS	ACTIONS	INDICATEURS	
DIRECTIVE 12 Formation des bénévoles et des professionnels	Formation des dirigeants	Formation continue sur des champs favorisant l'action des dirigeants	Nombre d'actions de formations et nombre de stagiaires	
	Formation des techniciens	Formation des futurs cadres de haut niveau	Formation continue des cadres des centres nationaux	Nombre d'actions de formations et nombre de stagiaires
		Pilotage du cursus de formation en lien avec les ligues et les comités.	Nombre d'actions de formations et nombre de stagiaires	
		Formation à la pratique de tous les publics et répondant aux enjeux des actions 1/2/3	Mise en œuvre de tous les initiateurs de formation vers tous les publics (jeunes, adultes, +de 50ans; milieu carcéral, parabadminton, sport adapté, santé...)	
		Formation des enseignants	Nombre d'actions de formations et nombre de stagiaires	
		Formation des officiels	Formation des Arbitres	Nombre d'actions de formations et nombre de stagiaires
	Formation des officiels	Formation des organisateurs de compétition	Nombre d'actions de formations et nombre de stagiaires	
		Formation des formateurs	Mise en œuvre du cursus de formation de «formateur agréé»	Nombre de formateurs agréés formés
	Développement Durable	Formation à une démarche écoresponsable	Nombre d'actions de formations et nombre de stagiaires	
	Formation continue des salariés du badminton	Formations aux thématiques transversales (administratives, communication, projet, etc...)	Nombre de salariés formés par Formabad	
DIRECTIVE 13 Professionnalisation de l'activité	Aide à la formation territoriale	Formation en direction des CTN et des ETR	Nombre d'actions de formations et nombre de stagiaires	
		Formation des agents de développement	Nombre d'actions de formations et nombre de stagiaires	
	Formations professionnelles	Accompagnement à la mise en œuvre des DEJEPS par les OF	Nombre de réunions de coordination et d'interventions dans le cadre du «Pack DE»	
		Mettre en œuvre les formations DESJEPS et CQP	Nombre d'actions de formations et nombre de stagiaires	
		Suivi des cohortes	Nombres de diplômés en situation d'emploi dans le Badminton	
	Certification et Tutorat	Former les tuteurs et certificateurs	Nombre d'agrèments «tuteur FFBaD» et «Certificateur FFBaD» délivrés	
		Assurer la fonction de tuteur des DES	Nombre de tutorats menés	
		Assurer la certification des DESJEPS et contribuer à celles des DEJEPS	Nombre de certifications menées	
	Emploi	Mettre en œuvre et accompagner le plan emploi fédéral	Nombre d'emplois créés	
		Mettre en œuvre et accompagner la Convention Emploi Avenir (dont tutorat)	Nombre d'Emplois Avenir créés	
Formation des dirigeants au rôle d'employeur		Nombre d'actions de formations pour x employeurs		



DIRECTIVES	PLAN D' ACTIONS	ACTIONS	INDICATEURS
DIRECTIVE 12 Formation des bénévoles et des professionnels	Formation des techniciens et des enseignants	Définir et établir le schéma régional des formations	Existence d'un schéma régional de formation
		Coordonner la mise en œuvre des formations fédérales	Nombre de formations
		Impulser et/ou mettre le œuvre les modules territoriaux pour les enseignants	Nombre d'actions de formations et nombre de stagiaires
	Coordonner la mise en œuvre des formations continues des techniciens	Nombre d'actions de formations et nombre de stagiaires	
DIRECTIVE 13 Professionnalisation de l'activité	Développement durable	Mettre en place une formation à une démarche écoresponsable	Nombre de stagiaires
	Certificat/Tutorat	Participer aux séminaires ETR et Formation	Nombre de journées
Emploi		Coordonner les actions de tutorat pour les stagiaires DE/CQP	Nombre de tutorats menés
		Accompagner les structures fédérales employeurs (emploi d'avenir, passerelle CQP/DE)	Nombre d'actions concernant x emplois

Les Directives Techniques Nationales doivent fédérer tous les acteurs de la fédération. Le club, le comité, la ligue, la direction technique et la fédération doivent, chacun dans son cadre, appréhender une action coordonnée grâce à cet outil issu de la réflexion menée lors de l'élaboration du projet fédéral et de la concertation menée avec le ministère dans le cadre de la CO. L'engagement de tous, l'élan rendront cet outil opérant.

Les singularités régionales et départementales doivent être respectées. De ce respect naîtra la cohérence globale qui garantira la pénétration des contenus que ces directives techniques comptent mener.

Les directives techniques doivent contribuer à partager le plaisir et à réussir la performance au sein de la FFBaD. A ce titre, elles représentent un document de référence utile et accessible. Elles orientent l'action du quotidien.



FFBad

Fédération Française
de Badminton

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BADMINTON

9-11 avenue Michelet - 93583 Saint-Ouen Cedex - T 01 49 45 07 07

www.ffbad.org